

PUBLICATION IMMÉDIATE

Un nouveau coordonnateur pour les produits forestiers non ligneux

Gaspé, le 8 septembre 2005 – La Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Claude-André Léveillé comme coordonnateur du développement des produits forestiers non ligneux. M. Léveillé aura la responsabilité de mettre en œuvre le plan de développement élaboré par le Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne à la demande de la CRÉ. M. Léveillé sera basé dans la Baie-des-Chaleurs.

On se souvient des deux colloques qui ont eu lieu en juin et en octobre 2004 où la question des produits forestiers non ligneux (PFNL) fut étudiée. Un des problèmes alors identifiés était le manque de structuration de l'ensemble de la filière quant à l'approvisionnement, la transformation et la mise en marché. Le président de la CRÉ, M. Bertrand Berger, avait alors assuré les personnes présentes qu'il s'engageait à trouver le moyen de donner suite à ces deux colloques pour structurer cette industrie naissante. Voilà chose faite.

M. Claude-André Léveillé est la personne toute indiquée pour s'occuper de cette nouvelle branche de l'exploitation forestière. Il a en effet participé aux activités touchant les PFNL en Gaspésie depuis les débuts : il a réalisé des recherches sur le terrain et organisé un des deux colloques. Un autre atout de M. Léveillé : son réseau de contacts gaspésien, québécois, canadien et international dans le domaine des PFNL est tout simplement impressionnant.

-30-

Source :

M. Bertrand Berger, président
CRÉGÎM
Tél. : 418-392-9950 ou 418-788-2923

Renseignements :

M^{me} Louise Langevin
Consultante en communication
Tél. : 418- 368-6771, 418-892-5097 ou sans
frais au 1 800 463-6178, poste 7